

Evaluer la transmission par la formation de compétences sociales et relationnelles

Approche méthodologique adoptée de le cadre de l'évaluation de la formation de la police (Genève)

Congrès annuel SEVAL 2012 | Ateliers méthodologiques
Fribourg, le 6 septembre 2012

Hugues Balthasar, secrétaire permanent de la CEPP

Contexte

- Depuis 2004, la formation policière de base aboutit à l'obtention d'un brevet fédéral.
- L'Institut suisse de police (Neuchâtel) est l'organe de gouvernance de la formation de base et continue.
- Les cantons conservent néanmoins des compétences concernant l'organisation et le processus de formation.

Contenus de la formation de base:

Un accent particulier sur l'acquisition de compétences relationnelles et sociales

Domaines de formation

- Formation générale
- Formation policière
- Droit
- Sécurité
- Circulation
- Criminalistique
- Sports et santé
- Entraînements d'intervention

Branches d'examen

1. Intervention policière
2. Police de proximité
3. Psychologie policière
4. Ethique policière / droits de l'homme

Objectifs d'évaluation

- Analyser l'adéquation de la formation de base par rapport aux besoins des policiers débutant leur carrière dans la police genevoise
- Analyser l'adéquation de la formation de base par rapport aux missions et aux tâches des services de police
- Analyser la manière dont les besoins des services et des policiers sont pris en compte par le centre de formation
- Analyser la formation / sensibilisation par rapport aux droits de l'homme, l'éthique professionnelle et la diversité culturelle

Enjeu et contraintes méthodologiques

- Est-il possible d'évaluer ou de rendre compte de compétences sociales et relationnelles sans une observation directe sur le terrain?
- Comment accéder à l'expérience singulière des policiers (situations de travail) en tenant compte des contraintes spécifiques liées à l'exercice du métier de policier ?

Approche méthodologique

1. Analyse du dispositif et du processus de formation, sous l'angle de l'ingénierie, couplée à une analyse du travail
2. Enquête auprès de policiers ayant obtenu leur brevet au cours des cinq dernières années (questionnaire et entretiens)
3. Enquête auprès de parties prenantes (institutions et ONG)

Analyse du processus et dispositif de formation (1)

Analyse de l'ingénierie de la formation

- Buts / utilité
 - Etablir une vue d'ensemble du dispositif et du processus de formation afin de comprendre les modalités de transmission des savoirs et des compétences
 - Situer ce système de formation avec le système de formation professionnelle qui prévaut en Suisse (formation duale notamment)
- Moyens
 - Analyse du cadre de la formation
 - Plan d'étude cadre, guide méthodique, règlements
 - Analyse de la politique interne de formation
 - Charte du CFP, cahiers des charges, pédagogie, programme et modalités d'évaluation, modalités de pilotage

Analyse du processus et dispositif de formation (2)

Analyse du travail

- **Buts / utilité**

- Identifier / recenser les tâches effectives des policiers au quotidien
- Identifier les compétences mises en œuvre dans le travail quotidien

- **Moyens**

- Journées d'observation en poste ou en brigade
- Ateliers d'explicitation (gendarmes, inspecteurs, stagiaires, îlotiers)
- Instruction au sosie (Oddone 1981): « *Suppose que je suis ton sosie et que demain je me trouve en situation de te remplacer à ton travail. Quelles sont les instructions que tu devrais me transmettre afin que personne ne s'avise de la substitution?* »

Enquête auprès des policiers ayant récemment obtenu leur brevet

- Buts / utilité
 - Obtenir l'appréciation des jeunes policiers sur le dispositif de formation (degré de satisfaction)
 - Obtenir leur point de vue sur les apports de la formation de base en rapport avec le terrain (utilité de la formation)
 - Analyser leurs représentations sur la formation et la pratique du métier
 - Recueillir les éventuels besoins de formation
 - Identifier des situations de travail emblématiques en lien avec des compétences relationnelles
- Moyens
 - Une enquête en ligne par questionnaire (n=138)
 - 18 entretiens « compréhensifs » (Kaufmann 2008) avec de jeunes policiers recrutés sur une base volontaire

Enquête auprès des parties prenantes

(Institutions ou associations représentant des publics particuliers)

- Buts / utilité
 - Recueillir l'avis des organisations sur la qualité des interventions de la police selon des critères spécifiques
 - Respect des droits humains, de la déontologie et du principe de proportionnalité
 - Capacité de travailler en partenariat
 - Compétences relationnelles et sociales (accueil, écoute, décentration, empathie)
 - Capacité d'adaptation aux situations
 - Identifier d'éventuels besoins en termes de formation
- Moyens
 - Entretiens semi-directifs
 - Canevas:
 - Type de relations entretenues avec la police et fréquence
 - Retour sur des situations réelles
 - Appréciation de la qualité des interventions

Bilan

- Un mix méthodologique qui permet d'accéder à différentes couches de la problématique.
- L'exploration de situations réelles limite les biais liés aux a priori, à des postures idéologiques ou à des prescriptions.
- Risque d'overlap entre les modules méthodologiques (3 mandats externes).
- Nécessité d'échelonner et de bien coordonner les travaux pour optimiser l'exploitation des sources.
- Difficulté d'enquêter sur des compétences peu valorisées par les principaux intéressés.

Equipe d'évaluation

Groupe de travail CEPP

Sylvie Arsever

Diane Blanc

Cécile Crettol Rappaz

Laurence Seferdjeli (responsable)

Secrétariat scientifique

Hugues Balthasar

Marthe Gouanou

Mandataires

Université de Fribourg

David Pichonnaz

Muriel Surdez

*Institut fédéral des hautes études en
formation professionnelles (IFFP)*

Sandrine Cortessis

Janine Voit

Maudkrafft consulting

Maud Krafft

Annexe 1: processus de formation

